

Synopsis :

RESISTANCE MAPUCHE

Résistances et intégration

Opposition pacifique des Mapuches chiliens

Les gouvernements démocratiques qui ont suivi la dictature de M. Augusto Pinochet ont paradoxalement utilisé son héritage militaro judiciaire à l'encontre des Mapuches.

Législation spéciales, loi anti-terroriste réinstaurée, procès où les témoins sont à visages couverts, condamnation sans preuve à 10 ans de prison pour « incendie terroriste », harcèlement policier des familles... nous ne sommes pas au Chili durant les beaux jours de la dictature mais bel et bien en 2007. Hier, victimes des représailles de la junte dirigée par Pinochet, les membres de la Concertation, actuellement au pouvoir, dénonçaient la violation des droits de l'Homme. Aujourd'hui, ils utilisent son héritage arsenal militaro judiciaire à l'encontre des communautés mapuches.

Huit peuples autochtones sont présents sur le territoire chilien, dont 85 % sont des « gens de la terre », traduction littérale de « mapu-che » ; une importante minorité, dont l'habitat traditionnel est situé au sud du fleuve Biobío, une région que les conquistadores baptisèrent Araucanie lorsqu'ils y parvinrent. Malgré une farouche résistance face aux Espagnols puis aux colons chiliens, les Mapuches capitulent en 1883, après la « guerre de pacification ». C'est dans l'ombre qu'ils traversent le XXe siècle. Parqués, appauvris, ils cessent d'être un peuple autonome, indépendant et souverain pour devenir une minorité ethnique opprimée.

Avec le retour de la démocratie, l'espoir qui renaît dans les communautés laisse vite place à un sentiment de trahison. Beaucoup migrent vers les « ceintures de misère » des villes, Temuco, Concepcion, mais surtout Santiago. L'heure de la reconquête sonne au début des années 1990, au cri :
« Marichiweu ! » (Dix fois nous vaincrons !)

Depuis une dizaine d'année, des organisations mapuches revendiquent des droits politiques et territoriaux, selon plusieurs stratégies mais toujours par voie pacifique. La réponse du pouvoir politique, sous la pression du modèle économique néolibéral, a été une criminalisation de leurs revendications : 400 personnes ont été poursuivies par la justice, une dizaine de dirigeants sont en prison, nombreux sont clandestins.

La tragédie mapuche a été dénoncée dans des rapports de la FIHD (juin 2004), d'Amnesty International, de Human Rights mais reste occultée par la presse nationale et méconnue de la presse internationale.

Alain Devalpo

www.couleurmonde.com